

---

**Appel à Communications – colloque international**

***Démocratie « en conteste » : Contestation et participation dans les pays du Monde anglophone***

**CREW (EA 4399), Institut du Monde Anglophone, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3**

**20-22 septembre 2012, Sorbonne-Nouvelle, Paris**

---

Une vingtaine d'années après la chute des régimes en Europe de l'Est et l'avènement de la « démocratie », où le modèle représentatif anglo-américain en particulier a été mis à l'honneur, et alors que les soulèvements du printemps 2011 se sont multipliés dans les pays du monde arabe, nous sommes incités à réfléchir de manière renouvelée aux modèles que représentent ces systèmes, aux processus qui ont permis leur mise en œuvre et à ce qui les fait perdurer. Face à l'histoire d'une démocratie inéluctable héritée notamment de la Guerre froide, les spécialistes des Etats-Unis proposent depuis les années 1990 une lecture alternative, celle d'une « *contested democracy* ». Ce colloque organisé par l'équipe CREW (Center for Research on the English-speaking World) de la Sorbonne Nouvelle Paris 3 invite à revenir sur cette notion et ses implications pour la compréhension du phénomène démocratique et, partant, sur l'ensemble des approches et débats qui traversent le monde anglophone, autour des actions ou des prises de parole individuelles comme collectives, de l'infra-politique aux mouvements contestataires, en passant par la démocratie locale et les débats sur la communauté et la cohésion sociale. Il s'adresse aux spécialistes du monde anglo-américain, et plus généralement du monde anglophone, qui s'intéressent à ces questions dans leur dimension historique et plus contemporaine. Il vise à encourager une réflexion comparative sur la participation et la contestation, ainsi que sur les phénomènes de traduction et de réappropriation qui caractérisent les échanges et les transferts d'idées que l'on observe entre les différents contextes nationaux de l'espace anglophone.

En popularisant la notion de « *contested democracy* », les historiens et politologues ont cherché à faire valoir non plus la linéarité d'un supposé progrès démocratique, mais plutôt la manière dont ce système loin d'être une donnée de départ, est la résultante de combats, souvent acharnés, celle d'une histoire par à-coups, faite de revers et de victoires. L'accent est mis de fait, avec Habermas, sur le pluralisme d'un système libéral où les revendications successives provenant des « exclus », ceux qui, au sein de la société civile font valoir leurs droits à l'inclusion et à la participation. La « contestation », ici, pris dans le sens de « *contest* », soit de compétition entre les intérêts particuliers, serait donc le vecteur même de la construction d'un système pluraliste qui ne semble pas remis en question en tant que tel, mais auquel, tour à tour les individus et groupes viennent se rattacher.

Or si tel est le sens premier de cette expression, elle nous fournit l'occasion de réfléchir plus largement aux formes qu'a prise et continue de prendre la contestation d'un modèle politique dominant et qui n'apporte pas les réponses contenues dans ses promesses de départ. Outre les contestations classiques, comme la manifestation, la révolte ou la désobéissance, nous nous intéressons ici à tous les modes de participation émanant de la sphère publique, ou de la société civile dans son ensemble, qui visent à réinventer la notion même de démocratie. Le champ d'étude ne doit pas se limiter à une opposition classique entre « la rue » et le pouvoir, même si des événements récents peuvent nous inviter à repenser également ce rapport. On s'intéressera ainsi aux tentatives des pouvoirs eux-mêmes de secréter leurs propres contre-feux à d'éventuelles contestations, à travers la mise en place de divers mécanismes de consultation ou de partenariats locaux, comme cela a été le cas par exemple en Grande-Bretagne, sous les gouvernements *New Labour*. La contestation ou la critique de la démocratie représentative, lorsqu'elle émane du pouvoir lui-même, peut parfois se muer en outil de contrôle de la société civile. On pourra étendre l'espace de contestation aux sphères privée et économique, celle notamment de l'entreprise et du monde des affaires, et aux formes de participation alternative proposées par l'accès aux nouvelles formes de communication virtuelle. Par définition, la notion de « *contested democracy* », nous encourage à ne pas scinder participation et contestation et nous engage à envisager les formes prises par ce que Pierre Rosanvallon a pu appeler

« contre-démocratie », faite de défiance vis-à-vis d'un pouvoir soit disant démocratique, dont le revers est de mettre en danger l'existence même de la communauté qui fonde le politique. Ainsi, les nouvelles technologies et les nouveaux dispositifs qui leurs sont associés peuvent se penser, selon les contextes et les usages, comme outils de contestation ou instruments de cohésion sociale, et sont envisagés tantôt comme une remise en cause du modèle de démocratie représentative, tantôt comme un moyen d'insuffler une vie nouvelle à des systèmes démocratiques au bord de l'épuisement.

L'objet du colloque est de faire émerger une synthèse de la recherche en cours sur les formes nouvelles voire innovantes, dans l'actualité comme dans l'histoire du monde anglophone, de la participation, dans sa forme critique du pouvoir et des modes alternatifs de prise de pouvoir, hors de l'espace qui lui est traditionnellement dévolu.

Ces pistes de réflexion autour de la 'démocratie en conteste' concernent une série de thématiques dans lesquelles pourront s'inscrire les propositions de communication, selon une perspective tant historique que contemporaine, sans exclusive :

- espace local, société civile
- partis politiques, mouvements sociaux, mouvements associatifs
- communications, réseaux, nouveaux médias, réseaux sociaux
- diversité culturelle, mobilisations identitaires
- gouvernance, influence des acteurs privés et publics ...

Les propositions de communication d'une page, accompagnées d'un CV court, sont à envoyer à Emmanuelle Avril et Naomi Wulf [Contested-democracy@univ-paris3.fr](mailto:Contested-democracy@univ-paris3.fr) pour le 10 décembre 2011 ; date limite de réponse du comité : 15 février 2012

#### **Comité scientifique**

Emmanuelle Avril (Sorbonne-Nouvelle, CREW/ Axe 1)  
Yann Béliard (Sorbonne-nouvelle, CREW Axe 3)  
Jacques-Henri Coste (Sorbonne-Nouvelle, CREW CERVEPAS)  
Divina Frau-Meigs (Sorbonne-Nouvelle, CREW Axe 2)  
Romain Garbaye (Sorbonne-Nouvelle, CREW Axe 3)  
Hélène Le Dantec-Lowry (Sorbonne-Nouvelle, CREW CRAN)  
Valérie Peyronel (Sorbonne-Nouvelle, CREW CERVEPAS)  
Sarah Pickard (Sorbonne-Nouvelle, CREW CREC)  
Naomi Wulf (Sorbonne-Nouvelle, CREW OPA)

Membres extérieurs :

Paul Bagguley (Leeds University, UK)  
Johann Neem (Western Washington University, USA)  
Andrew Robertson (Graduate Center, CUNY, USA)

#### **Comité d'organisation**

Yohanna Alimi (Sorbonne-Nouvelle, CREW OPA)  
Emmanuelle Avril (Sorbonne-Nouvelle, CREW Axe 1)  
Yann Béliard (Sorbonne-Nouvelle, CREW Axe 3)  
Jacques-Henri Coste (Sorbonne-Nouvelle, CREW CERVEPAS)  
Divina Frau-Meigs (Sorbonne-Nouvelle, CREW Axe 2)  
Romain Garbaye (Sorbonne-Nouvelle, CREW Axe 3)  
Hélène Le Dantec (Sorbonne-Nouvelle, CREW CRAN),  
Anne-Claire Lévy (Sorbonne-Nouvelle, CREW OPA)  
Valérie Peyronel (Sorbonne-Nouvelle, CREW CERVEPAS)  
Sarah Pickard (Sorbonne-Nouvelle, CREW CREC)  
Naomi Wulf (Sorbonne-Nouvelle, CREW OPA)